

Délibération du Conseil Syndical du SNUDI-FO 61 du 31/03/25

EXERCICE COMPTABLE 2024 :

Après avoir entendu le rapport du trésorier départemental du SNUDI-FORCE OUVRIERE de l'Orne présentant les comptes 2024, le Conseil Syndical du SNUDI-FO 61, réuni le 31/03/25, a validé à l'unanimité l'ensemble des comptes 2024.

Le Conseil Syndical a été informé que la publication des comptes 2024 interviendrait au plus tard 31/06/25.

Le Trésorier départemental, le Secrétaire départemental,



ANNEXE

A LA PUBLICATION DES COMPTES 2024

Dépenses		Recettes
Cotisations reversées (FNEC, SNUDI, UD)	-1924,37	Cotisations reçues 2415,20
Frais bancaires	-31,80	
Remboursements	-1412,07	200,00
Matériel		
TOTAL DEPENSES	-3368,24	TOTAL RECETTES 2615,20
REPORT 01/01/24		3804,27
BILAN 31/12/24		3051,23

Le SNUDI-FO 61 est hébergé, conformément à ses statuts, dans les locaux de l'Union départementale du syndicat Force Ouvrière 61 à titre gratuit. Aucun loyer n'est dû à l'Union départementale à ce titre.